

PROCES VERBAL



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 juin 2015

La séance est ouverte à 18 H 00, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT.

M. LE MAIRE. – Je procède à l'appel. Le quorum étant atteint, nous pouvons ouvrir ce Conseil Municipal.

Avant de débiter ce Conseil, je vais vous demander de procéder à une minute de silence pour quelqu'un qui a été élu pendant des années autour de cette table et qui a fait plusieurs mandats en tant qu'Adjoint. Jean-Claude GILLES nous a quittés il y a quelques jours et je trouvais normal que le Conseil Municipal procède à cette minute.

Délégations de pouvoirs

Vous avez pu prendre connaissance des décisions qui ont été prises dans le cadre des délégations de signature du Maire.

Désignation d'un Secrétaire de séance

J'ai reçu la candidature de M. Jean Marc RITA LEITE. Y a-t-il d'autres candidats ? (Non). Jean Marc RITA LEITE est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal du 10 avril 2015

Il convient d'approuver ce procès-verbal. Y a-t-il des demandes de rectification ? (Non). Il est adopté à l'unanimité.

M. LE MAIRE. – Je vous propose de passer directement aux points scolaires, périscolaires et de passer la parole à Jean FERET pour pouvoir le libérer. En effet, lorsqu'il aura terminé de rapporter ses délibérations, il nous abandonnera pour aller au conseil d'école de l'Ormeteau.

V. VIE SCOLAIRE – PÉRISCOLAIRE

Rapporteur : Jean FERET

17. Approbation du Projet Educatif de Territoire

M. FERET. – Bonjour à tous mes collègues. Le premier point, c'est la délibération concernant l'adoption du Projet Educatif de Territoire, le PEDT. C'est un volet de la réforme des rythmes scolaires qui est nécessaire pour être éligible aux financements, à la participation de l'Etat aux dépenses engagées dans les nouveaux rythmes scolaires. Je ne vais pas lire tout le document car il est volumineux. Le PEDT qui vous est soumis est l'héritage du Projet Educatif Local, nous l'avons fusionné. Ce Projet Educatif Local existe depuis une vingtaine d'années à Mennecy, vous le connaissez tous dans son incarnation, ce sont les activités qui sont proposées pour tout ce qui est Centre de Loisirs ou Centre Culturel et également toutes les interactions entre la commune et les associations sportives et culturelles. Elles sont inventoriées par leurs ressources et par leurs capacités d'actions tant dans le temps extrascolaire c'est-à-dire les vacances scolaires, que le temps périscolaire. Dans le jargon, c'est le temps où il n'y a pas école un jour où il y a eu école donc pas typiquement le mercredi après-midi. Tout a été réuni maintenant en un seul document, plus épais que la moyenne dans les autres communes car c'est l'héritage d'un peu plus de 20 années de pratique dans cette ville. Ce document a été mis au point avec la participation de l'Education Nationale, l'inspectrice de la circonscription en l'occurrence et également avec la tutelle de tout ce qui est accueil de loisirs donc la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Donc non seulement 20 ans de mûrissement et également une mise au point consensuelle avec nos partenaires que sont l'Education Nationale d'une part et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, d'autre part. Avez-vous des questions sur ce document ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSENT	0	

18. Modification du règlement intérieur des études surveillées

M. FERET. – Il s'agit d'ajuster le fonctionnement des études surveillées et essentiellement de modifier l'horaire de début des études, conséquence de l'application de la réforme des rythmes et donc des nouveaux rythmes. Dans le papier qui vous est soumis, les modifications ont été mises en rouge. Le « 16h10 » est très précis mais par contre, il introduit une plage de 10 mn où les enfants sortent de l'école, donc 10 mn pour sortir et même si la porte est étroite, ça passe. Et, c'est à 16h10 que les enfants encore présents sont engagés dans de la facturation. C'est un temps qui est imposé pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté et de régimes différents selon les familles. Y a-t-il des interventions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

M. LE MAIRE. – Merci Jean, je te libère pour filer à 300 mètres d’ici, jusqu’à l’Ormeteau et je vais passer la parole à Christine COLLET qui va nous parler de l’adhésion de la commune au nouveau groupement de commandes lancé par le Centre Interdépartemental de Gestion pour la reliure des actes administratifs

I. AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Christine COLLET

1. Adhésion de la collectivité au nouveau groupement de commandes lancé par le Centre Interdépartemental de Gestion pour la reliure des actes administratifs

M. COLLET. – La commune de Mennecey a adhéré en décembre 2011 au CIG pour la reliure des actes administratifs afin d’obtenir des tarifs préférentiels et ceci jusqu’en mai 2016, tout en sachant que la mission du CIG en tant que coordonnateur ne donne pas lieu à rémunération. Il est donc proposé au Conseil Municipal d’adhérer au nouveau groupement de commandes piloté par le CIG et d’autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et tous les documents s’y rapportant. Y a-t-il des questions ? Je n’en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l’unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

II. FINANCES

Rapporteur : Claude GARRO

2. Actualisation de la tarification de certains services municipaux

M. GARRO. – Bonsoir mes chers collègues. Vous avez reçu le détail assez volumineux de la tarification de certains services municipaux. On peut noter que certains services conservent la gratuité notamment les associations sportives et les écoles menneçoises pour leurs utilisations des équipements de la commune ; la première utilisation de nos associations pour la location de la Salle Michel Ange ou le théâtre, et la médiathèque pour les étudiants menneçois. Un certain nombre de tarifs sont inchangés par rapport à l’année dernière, le cinéma, les tournages de films, les emplacements de braderie, le gala de catch, marché de Noël, maison des jeunes, garderie pour les menneçois, accueil de loisirs et différentes prestations proposées par le Conservatoire. Deux types de majoration figurent dans cette délibération, des majorations de 2% et des majorations de 4%. Ils

concernent principalement pour les majorations de 2%, les droits de place, la médiathèque pour les adultes et les personnes hors Mennechy, les cours de langue, d'histoire, de dessin et maintenant de couture, les locations de mobilier (chaises, tables...), les garderies d'enfants hors commune ou les cantines. Les majorations de 4% frappent des activités sportives municipales, les activités de gymnastique ou de stretching, les locations d'équipements sportifs, gymnases ou terrains ou les locations de salles Michel Ange, Cheminée, Marianne, Gilberte Martin, Jean-Claude Volland ou Théâtre. Y a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité

POUR	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>)
CONTRE	6	Julien SCHENARDI (<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

3. Approbation et signature de l'avenant de résiliation anticipée du bail emphytéotique avec la société LOGIAL OPH

M. GARRO. – Un bref rappel : en 1993, la commune s'est rendue acquéreur d'un immeuble situé 15, rue du Général Leclerc. C'est juste après la Porte de Paris sur votre gauche. Cette acquisition avait pour objectif l'attribution de logements dans certains cas d'urgence. Il y a 4 logements dans cette petite maison. En 1995, 2 ans après, un bail emphytéotique a été signé pour 50 ans avec l'office d'HLM pour qu'il en assure la gestion. Après diverses péripéties relatées dans la note de présentation, cet office d'HLM qui a changé plusieurs fois de nature et de nom, ne souhaite plus assurer cette fonction. La commune a pensé la reprendre pour la confier à notre CCAS. Cela nécessite 2 choses : d'une part la résiliation de ce bail emphytéotique de 50 ans, et d'autre part le versement d'une indemnité de 36 569€ servant à rembourser le capital restant dû. Capital des emprunts contractés par l'office d'HLM pour faire un certain nombre de travaux au cours de ces années dans ce bâtiment.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la Majorité

POUR	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie
-------------	----	--

		ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	6	Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI (<i>pvr</i>), Valérie GIRARD
ABSENT	0	

III. URBANISME-ENVIRONNEMENT-DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Anne-Marie DOUGNIAUX

4. Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme soumis à évaluation environnementale et définition des modalités de concertation préalable

Mme DOUGNIAUX. – Bonsoir, le premier point concerne la prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme soumis à évaluation environnementale et la définition des modalités de concertation préalable. En effet, ce document d'urbanisme doit être modifié régulièrement afin de conserver une bonne qualité de vie sur la commune et permettre une urbanisation maîtrisée et respectueuse de l'environnement et du cadre de vie. Les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement fondent le Projet d'Aménagement et Développement Durable du PLU, le PADD :

- Le réaménagement du secteur Gare en zone mixte (équipements publics et activités économiques) pour développer un pôle de centralité,
- La protection urbaine, architecturale et paysagère du centre-ville,
- La mise en valeur des paysages urbains et naturels qui font l'attractivité de la commune,
- Le renforcement des zones d'équipement public municipal pour garantir leur développement,
- La pérennisation de la Brigade territoriale de Gendarmerie de Mennecy en déterminant une nouvelle emprise foncière pour son installation,
- L'harmonisation de certaines zones urbaines pour homogénéiser les secteurs à préserver et ceux dont le développement urbain est envisageable,
- L'intégration des zones AU construites en zone U,
- La mise en place des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et des emplacements réservés afin de maîtriser le foncier,
- L'application du cadre réglementaire de la loi ALUR,
- La correction d'erreurs matérielles mineures présentes dans le PLU actuel.

Voilà les grandes orientations d'urbanisme.

Donc, les modalités de concertation qui ont été déterminées pour l'élaboration de ce PLU sont :

- l'affichage de la présente délibération pendant la durée des études nécessaires dans les lieux publics,
- des informations régulières communiquées via le site internet de la ville « **mennecy.fr** »,
- l'organisation d'une exposition publique avant que le PLU ne soit arrêté,
- des articles insérés dans le bulletin municipal « Mennecy Actualités »,
- l'organisation d'au moins une réunion publique avec les associations et les acteurs économiques,
- l'organisation d'au moins deux réunions publiques avec la population,
- mise à disposition du dossier et d'un registre pour recueillir les observations du public jusqu'à l'arrêt du projet,

- réception des administrés par l' élu en charge de l'Urbanisme, donc par moi-même.

Donc, nous avons déterminé un planning prévisionnel :

-au mois de juin 2015 : le lancement de la révision du PLU ;

-au deuxième semestre : le début de la consultation de la population sur la révision qui durera jusqu'à l'arrêt ;

-en décembre : un débat en Conseil Municipal sur le PADD ;

-au début 2016 : construction et mise en forme du rapport de présentation et élaboration du document réglementaire ;

-au deuxième trimestre 2016 : le Conseil Municipal tire le bilan de la concertation et arrête le projet du PLU. Le projet du PLU est transmis pour avis aux personnes publiques associées et consultées ;

-au premier semestre 2017 : une enquête publique qui durera 1 mois minimum. Suite à cette enquête, modifications éventuelles du PLU avant son approbation puis transmission au Préfet.

Avez-vous des questions ?

M. RICHOMME. – Juste une question. Ça fait deux fois de suite que les commissions urbanisme et finances ont lieu en même temps. Madame DOUGNIAUX si vous pouviez consulter votre collègue afin que l'on puisse assister aux deux réunions, ça nous ferait plaisir. Et malgré mon absence, on a été représenté, mais ce sujet n'a pas été mis lors de la commission urbanisme.

Mme DOUGNIAUX. – On n'est pas obligé de le passer en commission, on a souhaité le passer directement en Conseil. Avez-vous d'autres questions ? Je n'en vois pas.

M. LE MAIRE. – Deux précisions pour vous expliquer le pourquoi du non passage en commission. Outre le fait qu'il n'y a effectivement aucune obligation légale ou réglementaire concernant les commissions, les seules choses obligatoires étant les délais de convocation pour le Conseil Municipal et les notes de synthèse accompagnant les délibérations, nous ne sommes pas aujourd'hui et à ce jour, sur le fond de ce à quoi aboutira cette révision de PLU. Le fond de cette procédure qui interviendra d'ici 18 à 20 mois, ce sera toute cette période de consultation, de travail des élus, des associations, des menneçois impliqués qui permettront de faire évoluer ce projet. Aujourd'hui, la seule chose qui est proposée est d'entamer, d'enclencher cette procédure en définissant de manière extrêmement classique, puisque l'on est sur ce qui est fait dans à peu près toutes les communes, les modalités de concertation qui seront déployées sur la période démarrant à compter du mois de septembre. Après, il y a un certain nombre d'orientations qui sont indiquées dès aujourd'hui, qui sont les orientations que la majorité municipale souhaitera mettre en débat et proposer. Ces orientations, en fonction des débats et en fonction de l'enrichissement dont elles pourront bénéficier, auront-elles toute leur place bien évidemment, à être améliorées, à être amplifiées, réduites, peut-être y aura-t-il des points à rajouter qui ressortiront aussi de ces éléments. Je serai tenté de vous dire que hormis les questions purement de toilettage réglementaire sur des précisions, sur un article pouvant être mal défini ou être sujet d'interprétation par rapport à un autre, ou le toilettage légal que nous devons appliquer à notre document d'urbanisme par rapport à la loi ALUR, la logique de fond qui sous tend cette révision, même si je ne peux pas l'écrire de cette manière parce que l'Etat aurait probablement une logique à essayer de renâcler, de traîner des pieds ou nous empêcher de le faire, c'est une logique d'hyper protection du secteur centre ville élargi afin d'essayer d'y éviter le type d'opérations de mitage incontrôlé auquel nous assistons relativement impuissant aujourd'hui. Ce périmètre qui pour nous est aujourd'hui prioritaire en terme de protection, c'est celui, si on prend un rectangle, qui s'étend de la N191 au sud, aux marais au nord, et qui est délimité par l'avenue de Villeroy et le parc d'un côté, et les limites d'Ormoy de l'autre. On est vraiment sur ce périmètre où nous avons aujourd'hui un phénomène de mitage urbain qui se poursuit, souvent lors de successions, de départs...et qui aboutit à des aberrations urbanistiques. Les outils que nous allons vous proposer de mettre en place notamment au travers des OAP, ont pour

objectif d'essayer de nous permettre de maîtriser ce flux. Pour le reste on ne sera pas sur une révision de PLU colossale par rapport au document actuel mais beaucoup plus sur des toilettes ou des adaptations sur des micro-secteurs, des micro-zones ou des corrections à obtenir. Cette délibération sur le PLU me permet de dire un mot sur une autre qui va vous être proposée dans 4 ou 5 points par Anne-Marie, et qui est intimement liée dans cette optique de la limitation de la constructibilité du centre ville, c'est l'augmentation de la taxe d'aménagement. Il va vous être proposé de porter la taxe d'aménagement qui est aujourd'hui de 5 % à 20 % sur ce périmètre que je viens de vous définir à quelques encoches près pouvant faire l'objet de PUP ; mais par nature, un PUP venant sur des montants plus importants que ceux de la taxe d'aménagement. L'objectif là-dessus n'est pas pour la commune d'aller se garantir une recette supplémentaire mais beaucoup plus d'essayer d'être dissuasif par rapport à des opérations de micro-promotions-immobilières qui peuvent bien souvent abîmer un bâti ou un cœur de ville. Voilà ces deux délibérations qui sont je crois intimement liées et qui vont faire l'objet je n'en doute pas, d'une implication, d'un travail sérieux, d'un travail participatif si vous me passez l'expression, d'un travail je l'espère le moins polémique et le plus constructif possible même si par nature le PLU est écrit avec un P comme polémique et est souvent utilisé de cette manière en politique. Voilà en tout cas la feuille de route que j'aimerais que nous nous fixions pour les 18 mois qui viennent. Je le dis, l'orientation générale c'est celle-ci et du moment que cette orientation générale est respectée, je suis parfaitement ouvert comme Anne-Marie et je le pense l'ensemble de la majorité qui a commencé à travailler et qui va continuer à travailler là-dessus, aux amendements, aux évolutions, aux propositions pour que le document qui sera adopté par ce Conseil Municipal d'ici 18, 20 ou 22 mois et bien soit le document le plus partagé, le plus large et le plus consensuel possible.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la Majorité

POUR	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>)
CONTRE	2	Julien SCHENARDI (<i>pvr</i>), Valérie GIRARD
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSENT	0	

5. Prescription de la révision du Règlement Local de Publicité et définition des modalités de concertation préalable

Mme DOUGNIAUX. – La deuxième qui est en lien avec la révision du PLU c'est la révision du Règlement Local de Publicité et définition des modalités de concertation. Compte tenu de l'évolution de la commune, il convient de réviser le Règlement Local de Publicité en même temps

que le PLU. La procédure est la même et suit le même planning. Les objectifs de l'élaboration de ce Règlement Local de Publicité sont :

- Protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager de la Commune,
- Maîtriser la densité des supports publicitaires en entrées de ville et dans les secteurs surchargés en informations publicitaires,
- Améliorer l'intégration des enseignes et pré-enseignes dans le paysage urbain, notamment dans le centre-ville,
- Renforcer le dynamisme des zones d'activités commerciales, artisanales et industrielles.

Les modalités de concertation :

- Affichage de la présente délibération pendant la durée des études nécessaires, et affichage dans les lieux publics,
- Informations régulières données sur le site internet de la Ville,
- Organisation d'une exposition publique avant que le Règlement Local de Publicité ne soit arrêté,
- Articles insérés dans le bulletin municipal,
- Organisation d'au moins une réunion publique avec les associations et les acteurs économiques,
- Organisation d'au moins une réunion publique avec la population,
- Mise à disposition du dossier et d'un registre pour recueillir les observations du public jusqu'à l'arrêt du projet.

Comme pour le PLU, le bilan de la concertation sera présenté en Conseil Municipal avant l'arrêt et le planning est donc le même que pour le PLU. Avez-vous d'autres questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à la Majorité

POUR	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	6	Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI (<i>pvr</i>), Valérie GIRARD
ABSENT	0	

6. Taxe locale sur la publicité extérieure : Tarification 2016

Mme DOUGNIAUX. – Comme chaque année, nous révisons la tarification de la taxe locale sur la publicité extérieure, donc c'est une tarification pour l'année 2016. Nous suivons les tarifs préconisés par l'Etat. Avez-vous d'autres questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

7. Augmentation du taux de la Taxe d'Aménagement Communale à 20% dans un périmètre défini sur la Commune

Mme DOUGNIAUX. – Comme vous l'a présenté Monsieur le Maire, nous souhaitons augmenter ce taux par rapport aux périmètres dont le plan est annexé à la délibération. Avez-vous d'autres questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la Majorité**

POUR	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>)
CONTRE	6	Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI (<i>pvr</i>), Valérie GIRARD
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

8. Intégration dans le domaine public communal de la voirie et des réseaux divers de la résidence Cézanne située rue Du Bellay

Mme DOUGNIAUX. – Il s’agit des parcelles ZB n°542, ZB n°543, ZB n°544, ZB n°545, ZB n°546 et 547 dont vous avez le plan annexé à la délibération. Une expertise a été réalisée afin de vérifier la conformité des voiries et réseaux divers. La voirie, l’éclairage public et les réseaux d’assainissement sont conformes donc nous pouvons reprendre cette voirie et l’intégrer dans le domaine public communal. Avez-vous d’autres questions ? Je n’en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l’unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

9. Cession d’une parcelle communale cadastrée BA n°26 située boulevard Charles de Gaulle à M. et Mme TARDIF

Mme DOUGNIAUX. – La délibération 9 et la délibération 10 sont la vente de deux parcelles, la BA N°26 et la BA N°27. La BA N° 26, qui est située au Boulevard Charles de Gaulle, à Monsieur et Madame TARDIF pour le prix de 1 500€ qui correspond au prix des domaines. Cette parcelle BA N° 26 sera grevée d’une servitude de passage au profit des parcelles BA N°27 et 28. Avez-vous d’autres questions ? Je n’en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l’unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian
-------------	----	--

		BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

10. Cession de la parcelle communale cadastrée BA n°27 située boulevard Charles de Gaulle à M. et Mme FAUCHERET

Mme DOUGNIAUX. – Vente de la parcelle à Monsieur et Madame FAUCHERET pour le prix de 1 400€ qui est toujours au prix des domaines. Cette parcelle sera grevée d'une servitude de passage au profit de la parcelle BA N°28. Avez-vous d'autres questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

11. Vente par la commune à M. et Mme BARDET Yves et Maryline d'une propriété communale sise 9, rue du puits massé correspondant à la partie habitation de la parcelle cadastrée BI n°922 divisée en volume

Mme DOUGNIAUX. – C'est le dernier lot qui restait à vendre. Monsieur et Madame BARDET ont fait une proposition à 180 000€ net vendeur et 10 000€ de frais d'agence. C'est un peu moins que l'estimation des domaines et nous restons dans la marge de négociation mais cette propriété était dans toutes les agences de la ville. Elle ne trouvait pas preneur et continuait de s'abîmer. Nous avons donc accepté leur offre. Avez-vous d'autres questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

12. Approbation de la convention tripartite fixant les termes et conditions de mise à disposition, auprès du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), d'un puits ou d'un forage, situé chemin de la Butte Montvrain, entre la Commune de Mennecey, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Réseaux et de Cours d'Eau (S.I.A.R.C.E.) et le BRGM

Mme DOUGNIAUX. – Il s'agit d'un puits qui se trouve à côté du château d'eau qui est pour le moment désaffecté et que nous aurions dû combler. Le BRGM va donc s'en servir pour étudier les nappes peu connues du Lutétien et du Cuisien. Les résultats de leurs études seront mis à disposition gratuitement sur internet, sur un site dont vous avez les références. Avez-vous d'autres questions ?
Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

IV. SPORTS-CULTURE-VIE ASSOCIATIVE

Rapporteur : Francis POTTIEZ

13. Convention d'objectifs entre la commune de Mennecey et l'Association de Taekwondo

M. POTTIEZ. – La commune de Mennecey, dans le cadre de ses projets destinés à développer et promouvoir le sport en général, souhaite soutenir l'Association Mennecey Taekwondo qui organise et mène des actions en direction des jeunes et notamment pour sa participation à des compétitions officielles de niveau supérieur. Une convention d'objectifs, conclue pour trois années, en définit les modalités. Elle est annexée à la présente délibération. Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à la signer, ainsi que tout document s'y rapportant. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

14. Subvention exceptionnelle à l'association NAMASTE

M. POTTIEZ. – La commune de Mennecey, dans le cadre de ses projets destinés à développer et promouvoir les échanges scolaires en général, souhaite soutenir l'Association NAMASTE, domiciliée au Lycée Marie Laurencin de Mennecey, qui a pour vocation de promouvoir le rayonnement de la culture et de la langue française en Inde et particulièrement dans le Maharashtra. Elle organise en octobre 2015 un déplacement au Symbiosis, Collège de Pune avec 17 élèves du lycée Marie Laurencin accompagnés de trois professeurs. La Commune souhaite s'associer à ce projet en lui accordant une subvention exceptionnelle de 450 €. Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à la signer, ainsi que tout document s'y rapportant. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie
-------------	----	--

		PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

15. Adoption d'un Contrat de parrainage culturel pour la saison culturelle 2015/2016 entre la société France Pierre 2 et la commune de Mennecy

M. POTTIEZ. – Comme pour les autres subventions que nous avons pue percevoir, la politique culturelle de la commune de Mennecy se veut diversifiée, ambitieuse pour la programmation culturelle, pour le Festival du Livre ; ces événements sont fédérateurs. Pour être ambitieuse, cette politique culturelle doit mobiliser des moyens humains, matériels et financiers importants.

La société FRANCE PIERRE 2 a proposé de renouveler son soutien à cette politique municipale, par la signature d'un contrat de parrainage pour la saison culturelle 2015/2016. Ce soutien financier s'élève à 20 000 € TTC. L'ensemble des modalités liées à la conclusion de ce partenariat est détaillé dans le contrat annexé à la présente délibération. Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver les termes du contrat à signer entre la société FRANCE PIERRE 2 et la commune de Mennecy, et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention, et toutes pièces se rapportant à ce dossier.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la Majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI (<i>pvr</i>), Valérie GIRARD
CONTRE	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

16. Adoption d'un Contrat de parrainage culturel entre la société STRF et la commune de Mennecy

M. POTTIEZ. – La politique culturelle comme je viens de vous le décrire, se veut diversifiée. Le soutien financier s'élève à 12 000 Euro / an. L'ensemble des modalités liées à la conclusion de ce partenariat est détaillé dans le contrat annexé à la présente délibération. Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver les termes du contrat à signer et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la Majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI (<i>pvr</i>), Valérie GIRARD
CONTRE	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

VI. PETITE ENFANCE

Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

20. Fermeture de l'établissement d'accueil du jeune enfant « multi-accueil la Trottinette » et suppression de postes

M. LE MAIRE. – Je vais vous proposer d'adopter la fermeture de l'établissement « multi-accueil la Trottinette » et donc l'ensemble des points en découlant telle que cela a déjà été d'ailleurs prévu budgétairement au mois d'avril. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la Majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI (<i>pvr</i>), Valérie GIRARD
-------------	----	--

CONTRE	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

19. Convention d'objectifs et de financement relative à la prestation indemnité de garde de crèche de la Mutuelle Sociale Agricole à intervenir entre la ville de Mennecy et la Caisse de Mutualité Sociale Agricole d'Ile de France

M. LE MAIRE. – J'ai effectivement me dit-on, passé une délibération. Il convenait d'adopter la Convention d'objectifs et de financement relative à la prestation indemnité de garde de crèche avec la MSA. Elle vient se substituer, pour les personnes affiliées à ce régime, à la CAF. C'est donc nous permettre au niveau des crèches de percevoir ces sommes. Je pense qu'il n'y aura pas d'interrogations majeures sur ce sujet ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

21. Modifications du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant

M. LE MAIRE. – Dernier point concernant la Petite Enfance pour ce soir, les modifications du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant qui prennent compte ni plus, ni moins de la fermeture de la Trottinette. Avez-vous des questions ?

M. RICHOMME. – J'ai essayé d'être attentif, mais ça m'a échappé. Là, vous venez de faire voter la délibération n°19 ?

M. LE MAIRE. – J'ai fait la 20 car j'ai fait dans le désordre, puis la 19 et là maintenant, je passe effectivement à la 22, la 21 me manquant dans mon cahier, chose que je vais vous rapporter tout de suite.

M. RICHOMME. – Donc nous avons voté pour la 19, et nous indiquons que nous votons contre, sur la 20.

M. LE MAIRE. – Et donc maintenant nous sommes à la 22 sur le règlement du RAM.

M. LE MAIRE. – Êtes-vous pour ou contre le règlement du RAM ?

M. RICHOMME. – Pour la 22, nous voterons pour.

M. LE MAIRE. – Et il nous reste le 21 concernant la petite enfance, merci Anne-Marie de me rattraper cette délibération, il s'agit de la modification du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant.

M. LE MAIRE. – Sur cette délibération ?

M. RICHOMME. – On s'abstient.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à la Majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI (<i>pvr</i>), Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSENT	0	

22. Renouvellement d'agrément du Relais d'Assistantes Maternelles

M. LE MAIRE. – Dernière délibération, le renouvellement d'agrément du RAM, un grand classique, je ne pense pas que vous votiez contre, ni que vous vous absteniez. Elle est donc adoptée à l'unanimité, je vous remercie.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

VII. PERSONNEL

Rapporteur : Xavier DUGOIN

23. Modification du compte-rendu d'entretien hiérarchique dans le cadre de l'évaluation professionnelle des agents de catégorie A, B et C à partir de l'année 2015

M. DUGOIN. – Un premier rapport qui consiste en une modification du compte-rendu d'entretien hiérarchique dans le cadre de l'évaluation professionnelle des agents de catégorie A, B et C. il s'agit de l'application d'un nouveau décret de décembre 2014. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la Majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI (<i>pvr</i>), Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSENT	0	

24. Modification du règlement intérieur de la collectivité et de la Charte Informatique

M. DUGOIN. – Tout comme le point d'après, ce sont des modifications de règlement intérieur. Le premier sur la collectivité et sur la charte informatique. Comme vous avez pu le lire, il s'agit d'une mise à jour, d'une actualisation. Le dernier document était de 2007, ce qui justifiait tout à fait sa mise à jour avec un article supplémentaire sur le respect de la laïcité et de neutralité du service public qui est un rajout bien utile. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian
-------------	----	--

		RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

25. Modification du règlement intérieur du Comité Technique

M. DUGOIN. – Le suivant c'est la modification du règlement intérieur du comité technique. Alors pour une fois on a raccourci les libellés. De Comité Technique Paritaire, on est passé à comité technique. Donc en date du 4 décembre 2014, compte tenu du changement de terminologie, il faut donc que nous modifions et surtout que nous adaptions le nouveau règlement intérieur. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

26. Adoption du règlement intérieur du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)

M. DUGOIN. – Il s'agit de vous proposer d'adopter le règlement intérieur du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail. Il ne vous a pas échappé en particulier à ceux qui sont membres du Comité Technique, que depuis le 4 décembre 2014, il a eu une scission. Maintenant nous avons un Comité Technique et un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, ce qui nous amène à adopter ce règlement intérieur.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité

		Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie
--	--	--

POUR	33	PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

27. Création d'un poste de Rédacteur Territorial

M. DUGOIN. – Nous vous proposons la création d'un poste de rédacteur territorial, c'est pour une nécessité de service qui est explicitée dans le libellé puisqu'il s'agira d'un poste de rédacteur territorial à temps complet pour occuper les fonctions de coordonnateur enfance jeunesse. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la Majorité

POUR	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	6	Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI (<i>pvr</i>), Valérie GIRARD
ABSENT	0	

28. Création d'un poste de Rédacteur Territorial Principal de 2^e classe à temps complet

M. DUGOIN. – Il s'agit de la création d'un poste pour la nomination d'un agent. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la Majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI (<i>pvr</i>), Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSENT	0	

29. Création de deux postes de Brigadier Chef Principal à temps complet

M. DUGOIN. – Comme c'est écrit, il s'agit d'une part d'une création pour la nomination d'un agent qui est en poste et d'autre part, pour la nomination d'un agent qui va venir par voie de mutation. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

30. Création de trois postes en Contrat Unique d'Insertion, Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI – CAE)

M. DUGOIN. – Il s'agit d'accompagner 3 demandeurs d'emploi dans une démarche d'insertion professionnelle.

M. RICHOMME. – Les Contrats Uniques d'Insertion ou les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi, c'est pour combien de temps ? Et que se passe-t-il ensuite ?

M. LE MAIRE. – Ecoutez, c'est purement légal. Les CAE sont faits pour une durée d'un an, renouvelable éventuellement un an. Le principe de ce type de contrat comme les différents contrats jeunes ou contrats aidés comme vous le savez, c'est de permettre à des personnes qui souvent sont en situation de non-emploi, de regagner, récupérer une employabilité qui est quelque chose d'essentiel. Et, au terme des deux années de contrat, se pose alors la question soit pour eux, d'aller voler de leurs propres ailes, soit, s'ils ont donné satisfaction et qu'un besoin existe en mairie parce qu'en deux ans, il peut y avoir des départs, des retraites, des mutations, et bien d'essayer d'aller vers une pérennisation. C'est en tout cas ce qui s'est toujours fait dans cette commune et dans l'ensemble je pense des communes de France et de Navarre qui ont joué le jeu des contrats aidés, depuis maintenant plus de 30 ans que tous les gouvernements sortent le leur avec des acronymes différents.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

31. Création d'un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1^e classe à temps non complet (12h hebdomadaires)

M. DUGOIN. – Il s'agit de la création d'un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1^e classe à temps non complet (12h hebdomadaires). C'est pour notre conservatoire. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la Majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra
-------------	----	---

		HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI (<i>pvr</i>), Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSENT	0	

32. Création de deux postes de Professeurs d'Enseignement Artistique hors classe à temps non complet (12h hebdomadaires et 2h hebdomadaires)

M. DUGOIN. – Il s'agit de la création de deux postes de Professeurs d'Enseignement Artistique hors classe à temps non complet (12h hebdomadaires et 2h hebdomadaires). Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la Majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI (<i>pvr</i>), Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSENT	0	

33. Création d'un poste d'Adjoint Technique de 2^e classe à temps non complet

M. DUGOIN. – Pour être plus précis, c'est pour conduire la navette des Châtries. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la Majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian
-------------	----	--

		BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI (<i>pvr</i>), Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSENT	0	

34. Création de dix postes d'Adjoint d'Animation de 2^e classe à temps complet

M. DUGOIN. – Ces créations sont pour nos centres de loisirs. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI(<i>pvr</i>), Valérie GIRARD, Christian RICHOMME, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

35. Mise à jour de la rémunération des astreintes techniques

M. DUGOIN. – C'est l'application d'un décret. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la Majorité

POUR	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(<i>pvr</i>), Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO(<i>pvr</i>), Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Jean FERET(<i>pvr</i>), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD(<i>pvr</i>), Christine COLLET, Dora DELAPORTE(<i>pvr</i>)
-------------	----	---

